

Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

*Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2015 s'étant tenu le
mercredi 4 mars 2015 au local M-2004.*

Ordre du jour

0. Ouverture
1. Présidium
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale précédente
4. Information sur les négociations
5. Modification des statuts et règlements
6. Prises de position
7. Point information gestion alimentaire
8. Demandes de révocation
9. Points d'information stagiaires postdoctoraux
10. Élections
11. Élections délégués et autres postes vacants
12. Varia
13. Levée

0. Ouverture

L'ouverture de l'assemblée générale est constatée à 18h25. Le quorum est atteint, comme il s'agit d'une reprise d'AG dans les 10 jours (14 personnes).

1. Présidium

- Il est proposé de prendre Alexandre Leduc comme président et Simon de Montigny comme secrétaire.
- Proposé par l'exécutif.
- Appuyé par X.
- Accepté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté de facto, car il doit être identique à celui de l'AG précédente.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée

Simon de Montigny fait une présentation sommaire du procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2014.

- X propose l'adoption.
- Appuyé par Y.
- Adopté à l'unanimité.

4. Information sur les négociations

Wissem Maazoun fait une présentation sur les négociations. Nous attendons la ré-accréditation. Le cahier de négociation des chargés de cours est prêt à être déposé.

Sébastien Paquette fait une présentation sur la situation des auxiliaires d'enseignement. Il a établi un sondage anonyme en ligne pour avoir des avis sur la future convention collective. Il rappelle aussi les résultats des campagnes de ré-accréditation.

5. Modifications des statuts et règlements

Wissem Maazoun explique les modifications proposées.

- L'exécutif propose d'établir un quorum de 10 membres visés pour les assemblées unitaires.
- Appuyé par X.
- Adopté à l'unanimité.

- L'exécutif propose d'établir un ordre du jour minimal pour les assemblées générales régulières.
- Appuyé par X.
- Adopté à l'unanimité.

- L'exécutif propose d'assurer la présence d'au moins un-e étudiant-e et au moins un non étudiant-e au sein du comité exécutif.
- Wissem Maazoun propose un amendement pour modifier l'application de la contrainte : elle ne s'applique pas au comité exécutif, mais seulement aux comités de négociation des auxiliaires d'enseignement et de chargés de cours.
- Amendement appuyé par X.
- Amendement adopté à l'unanimité.
- Proposition amendée appuyée par X.
- La proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

- X propose de faire une alternance d'assemblée générale aux années paires ou impaires, en incluant les auxiliaires et postdoctorants aux années paires et impaires.
- Appuyé par Y.
- Vote : 9 pour, 2 contres, 2 absentions, adopté à majorité.

6. Prises de position

Mathieu Lavallée fait une présentation sur les prises de position (RASEP, DG, FIO).

- X propose que l'ASEP soutienne les associations étudiantes de Polytechnique (AEP et AECSP) dans leurs démarches face aux FIO et aux frais de scolarité.
- Appuyé par Y.
- Vote : 6 pour, 3 contre, 4 absentions, adopté à majorité.

7. Point d'information gestion alimentaire

Mathieu Lavallée fait une présentation sur le comité de gestion alimentaire de Polytechnique.

8. Demande de révocation

Sébastien Paquette rappelle les discussions précédentes sur les demandes de révocation.

9. Point d'information postdoc

Mathieu Lavallée fait une présentation sur les assurances collectives et impôts pour les postdocs.

10. Élections

Responsable à la coordination

- Sébastien Paquette se présente.
- Il est élu par acclamation.

Responsable des relations de travail postdoc

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

Responsable des relations de travail auxiliaire

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

Responsable aux affaires externes

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

11. Élections délégués et autres postes vacants

Délégués

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

3 postes comité de négo postdoc

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

3 poste comité de négo auxiliaire

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

1 poste comité de négo chargé de cours

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

1 syndic

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

12. Varia

Aucun point à aborder.

13. Levée d'assemblée

L'assemblée est levée à 20h00.